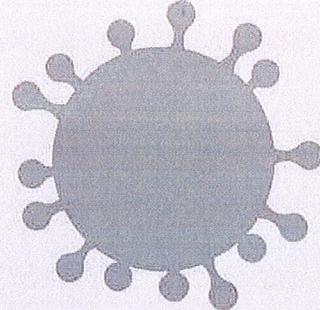


Coronavirus (COVID-19)



Québec, le 16 juin 2020

À L'INTENTION DES PARENTS DES ÉLÈVES DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE AINSI QUE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Mesdames,
Messieurs,

Alors que la fin de l'année scolaire approche, je tenais à prendre un moment pour vous remercier sincèrement de l'intensité des efforts que vous avez consacrés à vos enfants depuis le 13 mars dernier.

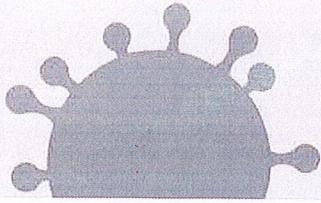
Le réseau scolaire a déployé, depuis cette date, le maximum d'efforts et de services que nous le permettait la Direction de la santé publique. Malgré tout, je sais que cela n'a pas été facile, particulièrement pour les parents d'élèves dont les établissements scolaires sont demeurés fermés ainsi que pour les parents de ceux ayant des difficultés scolaires. Vous avez toutefois été un maillon essentiel à la poursuite des apprentissages de vos enfants.

L'évolution actuelle de la pandémie nous offre des nouvelles encourageantes. Il nous est maintenant permis de prévoir une année scolaire 2020-2021 plus près de la normale, ce qui m'amène à vous présenter les orientations qui guideront cette rentrée scolaire, tant en fonction de la santé et du bien-être de vos enfants que de leur réussite éducative. Ces orientations prennent en considération le fait que chaque milieu présente des particularités et elles s'appuient sur les recommandations de la Santé publique.

Vous trouverez ci-joint un document synthèse présentant les grandes lignes de ces orientations.



Coronavirus (COVID-19)



Je suis conscient que l'année scolaire 2020-2021 comportera certains défis d'adaptation. Toutefois, je suis convaincu que grâce à votre soutien et à l'engagement du personnel scolaire, nous saurons mettre à profit l'expérience des derniers mois afin d'offrir à tous une rentrée scolaire réussie, mais aussi une occasion de retrouvailles, d'innovations et de succès.

J'espère que la période estivale vous permettra de prendre un peu de repos bien mérité en compagnie de vos enfants et de vos proches.

Bonne saison estivale!

Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Jean-François Roberge

p. j.



RENTRÉE SCOLAIRE 2020

RÉOUVERTURE DE TOUTES LES ÉCOLES DU QUÉBEC

Pour les élèves du préscolaire et du primaire jusqu'à la 3^e secondaire

- 100 % des élèves de retour en classe.
- Ratios habituels d'élèves par groupe.
- Maintien de groupes fermés formés d'élèves qui demeurent dans leur local de classe respectif.

Pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire

Option 1 : Si le maintien de groupes fermés d'élèves qui demeurent dans leur local de classe respectif est possible :

- 100 % des élèves de retour en classe.
- Ratios habituels d'élèves par groupe.
- Déplacement du personnel pour l'enseignement des matières.

Au besoin :

- réaménagement des horaires, des projets particuliers et du choix des cours à option afin de respecter le principe des groupes fermés.

Option 2 : Si le maintien de groupes fermés et formés d'élèves qui demeurent dans leur local de classe respectif n'est pas possible :

- Possibilité d'aménager les horaires et de réduire le temps à l'école pour maintenir les cours à options.
- Présence des élèves dans les établissements le plus souvent possible, avec un plancher de 50 % du temps habituel, selon des modalités à définir localement et en fonction des spécificités de chaque milieu.
- Respect des règles de distanciation physique en vigueur.
- Apprentissages en ligne, travaux à la maison et activités pédagogiques à l'extérieur des locaux habituels des écoles.

La coexistence des options 1 et 2 est possible dans la même école

Pour la formation professionnelle et la formation générale des adultes

- Enseignement en classe privilégié si le contexte le permet.
- Apprentissages théoriques à distance au besoin.
- Examens en classe.
- Présence en classe des élèves vivant une situation particulière (ex.: insertion sociale, francisation, etc.).

On protège la santé des élèves et du personnel

- Mesures d'hygiène accrues et balises claires.
- Organisation de sous-groupes d'au plus 6 élèves dans les classes.
- Distance d'un mètre entre les élèves de sous-groupes différents.
- Distance de deux mètres entre le personnel et les élèves.
- Distanciation physique de 1 mètre dans le transport scolaire.
- Déplacements adaptés dans les corridors et les aires communes pour éviter les contacts.
- Élèves dans la même classe et déplacement des enseignants d'une classe à l'autre.
- Interventions rapprochées possibles avec le matériel de protection adéquat.

On soutient les élèves qui ont besoin d'accompagnement

- Protocole d'accueil des élèves vulnérables et de leurs familles afin d'assurer un lien personnalisé.
- Attention particulière portée aux effets négatifs de la pause due à la pandémie, dont le retard accumulé, l'anxiété ou la solitude.
- Mise à jour des plans d'intervention pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).
- Encadrement et suivis continus.

À la rentrée 2020,
le réseau scolaire
sera prêt à soutenir
le développement
du plein potentiel
des élèves québécois